

« ..... Je profite de l'occasion de M<sup>me</sup> Dumont qui a bien voulu se charger de vous remettre la moitié du plan, c'est-k-dire un côté ; l'autre est absolument de même, à réserve que les écussons ou médaillons continuent la représentation du nouveau et de l'ancien Testament, etc., et que l'ouvrage est incomparablement supérieur au plan. Si vous eussiez vu cette boiserie dans son ensemble, vous diriez comme l'ont dit tous les connaisseurs que c'est bien la plus belle de l'Europe; elle est sans défaut. C'est moi-même qui l'ai fait démonter et je l'ai marquée et contremarquée ; ce sont les ouvriers qui l'ont faite et posée qui l'ont démontée et qui la remonteraient en tant que de besoin, en par moy de leur expliquer les marques et contremarques, ce que je feray avec plaisir.

« Cette boisure a coûté 64.000 francs et la vieille en retour qui était en place de cellecy. Aujourd'hui, on ne la feroit pas pour 80.000, et on ne trouveroit pas d'aussi beaux bois.

« A l'égard du prix, cy-joint la note de mes déboursés qui montent, à peu près, à 5.000 livres. Cette boisure a été vendue effectivement 100 louis; mais j'ay achetée des acquéreurs qui vouloient en tirer seulement le bois. Je l'ay bonifiée de 25 louis. Il y a un superbe parquet qui a été vendu à part, aussi 25 louis, et qui indépend, que j'ay aussi acheté et qui m'a coûté pour le faire démonter, aveo précaution, transporter et emmagasiner à peu près, y compris la location, environ 800 francs jusqu'à ce jour. Ainsi, vous voyez bien qu'il me seroit impossible de la céder à 100 louis ; d'ailleurs, il y a du bois, si on vouloit le vendre aux menuisiers, pour plus de 6.000 livres, en le vendant au détail.

« Enfin, je seray charmé de voir poser ce précieux ouvrage, je m'y prêteray de mon mieux ; et qui que ce soit qui en fasse l'emplette, ne cessera de s'en féliciter et de l'être par tous ceux qui le verront.

« J'ay l'honneur d'être avec estime, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« *Signé, PÉTRÉ GELIN.* »

au conseil municipal que M. de Mélinville, nouvel évêque de Chambéry, était nommé par le premier consul pour administrer le diocèse de Lyon, et le Conseil vota 10,000 fr. pour le recevoir (Arcliv. de la ville).